

MANDAT
AUX FINS DE SAISINE DIRECTE DE LA COUR DE
JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE

(Article 19 § 3 du **Traité sur l'Union européenne – TUE**)

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOMS :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

DOMICILE :

NATIONALITE :

PROFESSION :

DONNE MANDAT à Maître Philippe KRIKORIAN, Avocat à la Cour (Barreau de Marseille), **adresse postale BP 70212 – 13178 MARSEILLE CEDEX 20 (FRANCE)**, Tél. 04 91 55 67 77, Fax 04 91 33 46 76, courriel Philippe.KRIKORIAN@wanadoo.fr – Site Internet www.philippekrikorian-avocat.fr

aux fins de saisine directe de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) d'un recours tendant aux mêmes fins que les demandes de décisions préjudicielles (interprétation du droit de l'Union et déclaration d'invalidité de l'article 1er, § 4 de la **Décision-Cadre 2008/913/JAI** arrêtée le 28 Novembre 2008 par le Conseil de l'Union européenne, sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal) formées devant le **Conseil d'Etat (2ème et 7ème Sous-Sections réunies)** et la **Cour d'Appel d'Aix-en-Provence (Première Chambre C)** lesquels, en violation manifeste du droit de l'Union européenne (notamment **article 267 TFUE**), se sont tous deux **déclarés incompétents**, concernant le **même litige (demande de transposition adéquate de la décision-cadre susvisée)**, respectivement par **arrêt n°350492 du 26 Novembre 2012** et par **arrêt n°2014/84 du 30 Janvier 2014 (RG n°13/11760)**.

.../...

Fait à

le

Mention manuscrite « *Bon pour mandat* »
et signature

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

(1) Rayer les mentions inutiles